

Canada

Province de Québec

Comté de Gatineau

Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau

Municipalité de Denholm

Procès-verbal de la séance extraordinaire de conseil de la Municipalité de Denholm, tenue le 23 octobre 2024 à 19h00 à la salle communautaire au 419, chemin Poisson-Blanc.

Sont présents :

Monsieur Pierre Nelson Renaud	Maire
Monsieur Zakary Armstrong, Conseiller	poste n° 3
Monsieur Paul Brouillard, Conseiller	poste n° 4
Monsieur Gilles Rathier, Conseiller	poste n° 5
Monsieur Jacques Gour, Conseiller	poste n° 6

Sont absents:

Monsieur Richard Poirier, Conseiller	poste n° 1
Madame Marie Gagnon, Mairesse suppléante	poste n° 2

Aussi présente :

Madame Sara Turpin, occupant le poste de Secrétaire d'assemblée.

L'Avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal à l'ensemble des membres du Conseil municipal.

Informations de la Mairesse suppléante

1. Ordre du jour

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

2. Législation, Greffe & Conseil

3. Finances, Administration et Ressources humaines

4. Transports, Travaux publics & Télécommunications

5. Santé, Bien-être, Vie sociale, Loisirs & Culture

6. Aménagement, Urbanisme & Développement économique

7. Sécurité Incendies et Sécurité civile

- 7.1 Achat urgent d'appareils respiratoires

8. Hygiène du milieu & Environnement

9. Divers et Correspondance

10. Varia

11. Période de questions

12. Fermeture de l'assemblée

LÉGISLATION, GREFFE ET CONSEIL

MD AS24-10-191

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le Maire, Monsieur Pierre Nelson Renaud, constate qu'il y a quorum et que 0 personne était présente et déclare la séance du conseil ouverte à 19h00

MD AS24-10-192

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucune modification apportée à l'ordre du jour;

POUR CE MOTIF, il est

Proposé par Gilles Rathier;

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire soit adopté.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté

ADMINISTRATION, FINANCES & RESSOURCES HUMAINES

MD-AS24-10-193

ACHAT URGENT D'APPAREILS RESPIRATOIRES POUR LE SERVICE INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE nos appareils respiratoires actuels ne sont plus opérationnels à cause de dysfonctionnement des masques et que les pièces sont discontinuées;

CONSIDÉRANT QUE malgré l'inspection hebdomadaire des appareils, seules l'utilisation à permise de trouver les problèmes majeurs

CONSIDÉRANT QUE le service incendie est présentement hors service dû au dysfonctionnement des appareils;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Denholm est allée en appel d'offres sur invitation avec deux entrepreneurs de la région;

COONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu deux offres comme suit :

- Arsenal 81,762\$ plus taxes
- Aréo-feu 72 085\$ plus taxes;

POUR CES MOTIFS, il est

Proposé par Paul Brouillard

ET RÉSOLU QUE de procéder à l'achat d'appareils respiratoires auprès d'Aréo-feu au montant de 72,085\$ plus taxes;

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), Le Maire n'ayant pas voté.

VOIRIE

SANTÉ, BIEN-ÊTRE, VIE SOCIALE, LOISIRS & CULTURE

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

SÉCURITÉ INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE

HYGIÈNE DU MILIEU & ENVIRONNEMENT

DIVERS ET CORRESPONDANCE

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

Note au procès-verbal Une période de question a eu lieu en lien avec le sujet de la présente séance extraordinaire

MD AR24-10-194

FERMETURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour sont épuisés,

POUR CE MOTIF, il est

Proposé par Zakary Armstrong;

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée à 19h02;

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

Je soussigné, Pierre Nelson Renaud Maire de la Municipalité de Denholm, signe le présent procès-verbal attestant qu'il représente le reflet authentique de la rencontre et atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 142 (2) du Code municipal*.

Et j'ai signé ce 23^e jour d'octobre 2024

Pierre Nelson Renaud, Maire
Municipalité de Denholm

Je soussignée, Sara Turpin, Directrice générale, trésorière et greffière intérimaire de la Municipalité de Denholm, contresigne le présent procès-verbal attestant qu'il représente le reflet authentique de la rencontre et certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 28^e jour d'octobre 2024

Sara Turpin, Directrice générale, greffière-trésorière
Municipalité de Denholm